SEIZIÈME ANNÉE — N° 441 — On s'abonne au Bureau du Journal | 17 | RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
59, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

# LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

## Hélène Brion
### LA PROPAGANDE DÉFAITISTE

Voici un nouveau scandale auquel se trouve mêlée une féministe, membre du bureau de cette importante Fédération féministe universitaire que nous avons vu naître et suivie avec tant de sympathie. Hélène Brion, institutrice d'école maternelle à Pantin, suspendue de ses fonctions le août dernier, est, depuis trois semaines, arrêtée sous l'inculpation de propagande antipatriotique ; une de ses collègues, Mlle Suzanne Dufour, institutrice à Joigny se trouve sous le coup de la même accusation, et la presse quotidienne, qui fait naturellement son bruit autour de cette affaire, annonce qu'une vingtaine d'universitaires y paraissent dès maintenant compromis.

Les lecteurs de « La Française » ont pu remarquer ici à diverses reprises la signature d'Hélène Brion, bien qu'elle ne fut point notre collaboratrice attitrée. La prudence vulgaire voudrait peut-être que nous la leur laissions oublier. Mais ils savent que nous ne pratiquons point cette sorte de prudence. Nous ne jugeons ni habile, ni honnête de renier ceux qui ont été des nôtres, le jour où ils encourent la colère publique. Nous devons à notre cause que sur aventure pourrait compromettre, soit de les réprouver pour la séparer d'eux, si leurs actes nous semblent coupables ; soit de les défendre si nous les croyons innocents.

On nous dit qu'une campagne en faveur d'Hélène Brion est menée parmi ses collègues et dans des milieux syndicalistes ; qu'on cherche à faire d'elle une victime de l'intolérance officielle. Faut-il nous y associer ? Je ne parle ici qu'en mon propre nom et sans que mon avis doive si peu que ce soit engager aucune des grandes organisations féministes auxquelles j'appartiens : j'ose dire que je ne proteste pas contre l'arrestation de Mlle Brion. Je ne dispose point de renseignements que la justice a pu réunir pour établir le regré de sa culpabilité ; mais il est évident qu'elle a pris part à la propagande dite pacifiste contre laquelle « La Française » n'a cessé de s'élever depuis décembre 1914 ; et contre laquelle notre numéro du 28 juillet dernier, tout entier consacré à ce sujet, s'est appliqué à mettre les femmes en garde. On y a pu voir analysés les procédés et l'argumentation que ses adeptes emploient. Tous ceux d'étrangers et Français qui s'y sont livrés et qui s'y livrent encore chaque jour, ne manquent point d'affirmer qu'ils veulent avant tout et plus que tous, le bien de la France et le bonheur de l'humanité ; ils ajoutent, on les met au pied du mur qu'ils ne demandent point la paix immédiate. Mais tout ce qu'ils disent est combiné pour donner le sentiment que c'est folie de poursuivre la guerre, et de plus, pour inspirer l'indulgence envers nos ennemis. Ils montrent parfois plus de franchise dans leurs manœuvres secrètes ; les papillons auxquels nous faisions allusion dans notre numéro du 28 juillet et dont on a, paraît-il, découvert des stocks chez Hélène Brion, réclamaient impérativement, en des formules diverses, la paix sans délai.

Nous croyons fermement que parmi ceux qui font, par ces campagnes le jeu de l'Allemagne, il s'en trouve qui ne sont ni les agents, ni les amis de nos ennemis. La plupart appartiennent au parti socialiste, et furent des fervents de l'Internationalisme, après lequel les prolétaires ne doivent connaître que les frontières de classes et avoir d'ennemis que les bourgeois. Ils ont répudié en fait ce principe lors de la déclaration de guerre à laquelle tous les socialistes ont souscrit. Mais il n'en est pas moins resté dans certains esprits, assez puissant pour leur inspirer ensuite des entreprises de réaction dont il leur cache à eux-même le sens véritable. Ce sont des dupes qui se trompent. Au contraire, des auteurs défaitistes qui, pour des raisons d'intérêt personnel, servent les intérêts de l'Allemagne contre la France, ils peuvent être excusés. Mais j'estime que, comme leurs raisonnements ont nécessairement pour effet d'affaiblir parmi les soldats et les civils l'esprit de résistance et qu'ils ne peuvent pas l'ignorer, ils doivent être punis et surtout mis dans l'incapacité de continuer leur œuvre néfaste.

Jusqu'à ce que les juges d'Hélène Brion nous aient prouvé, s'il y a lieu, le contraire, je croirai qu'elle est de ceux qui se trompent. On a écrit qu'elle avait commencé sa propagande dès le début de la guerre. Il lui eut fallu pour cela une hypocrisie dont je la suppose incapable. Je retrouve, en effet, dans « La Française » à la date du 24 février 1915, un manifeste qu'elle avait adressé, rédigé et signé par elle-même et quelques-unes de ses amies ; j'y relève les phrases suivantes en contradiction avec la théorie unanimement adoptée par les défaitistes qui attribuent la responsabilité de la guerre à tous les gouvernements belligérants et non à la seule Allemagne :

Le manifeste exposait ensuite ces choses qui étaient des revendications d'ordre uniquement féministe. Et il concluait :

Il semble bien que le patriotisme d'Hélène Brion et de ses amies était encore intact à ce moment où, malgré la propagande entreprise de Suisse, d'Amérique et de Hollande pour entraîner les femmes des pays belligérants en des manifestations pour la cessation des hostilités, aucune divergence ne s'était, à ce sujet, manifestée dans le féminisme français.

Ce fut en mai 1915 seulement qu'un petit groupe de jeunes filles et de femmes, sans une seule personnalité féministe, se réunit ouvertement au mouvement qui s'organisait sous le titre de Comité International pour la paix permanente. On se souvient le scandale que fit en décembre 1915 la brochure Un devoir urgent pour les femmes, répandue par ce groupe, dont le siège était rue Fondary.

Hélène Brion fit-elle partie de ce mouvement dès son origine, je ne sais, car elle rompit avec « La Française » immédiatement après l'insertion de son manifeste. Mais ce fut au même moment qu'une évolution vers le défaitisme se dessina dans son entourage. Elle s'acentua après le scandale de la rue Fondary, dont les auteurs, comme elle-même aujourd'hui, prirent figure de personnes persécutées pour leurs opinions, et purent garder d'autant mieux cet aspect que aucun blâme ne fut prononcé officiellement contre elles. Aucune mesure non plus ne fut prise pour contrecarrer leur action, ni celle de personnalités autrement éminentes qui leur donnaient l'exemple.

L'autorité a ainsi de graves responsabilités dans la perpétuité de cette propagande. En paraissant l'absoudre, elle l'a laissé considérer comme permise par ceux qui voulurent y persévérer ou s'y rallier.

Qu'Hélène Brion et ses partenaires soient reconnus coupables seulement d'erreur, nous le souhaitons et nous l'espérons. Mais il faut souhaiter et espérer aussi qu'on les persuade de ne plus se tromper de même ; et que la leçon serve à d'autres plus avisés qui ne colportent point les tracts et les papillons, mais pratiquent avec art la propagande verbale publique et privé.

**Jane Misme.**

## Notes d'Actualité

### "Il n'y a plus de Tabac, ni de Cigarettes Françaises..."

Tel est, dans mon quotidien, le titre qui attire mes regards. Au risque d'être lapidée par l'auteur de l'article, voire même par les fumeurs, je n'hésite pas à déclarer que cet « en tête » qui, au long de l'article, sonne comme un funèbre glas, tinte en moi, au contraire, très joyeusement.

Je lis : « La Direction des manufactures de l'Etat, trouve une autre raison à la crise : « Si le tabac a manqué, dit elle, c'est parce que la consommation en est devenue ahurissante... » Ce n'est pas la consommation qui est ahurissante, c'est la déclaration. » Et moi, ce que je trouve « ahurissant », c'est qu'on se lamente si fort sur le déficit d'un produit que l'on sait être, non seulement parfaitement inutile, mais surtout nuisible à tous points de vue.

Je sais bien que la consommation du tabac rapporte chaque année de jolis millions au Trésor public. Mais, à supposer que les caisses de l'Etat aient besoin de ces bénéfices énormes, je suis très tranquille : une fois la vente interdite, le Gouvernement trouverait sûrement le moyen d'établir quelque nouvel impôt qui produirait les sommes perdues par suite de la fermeture des bureaux de tabac. Et remarquez que les fumeurs y trouveraient doublement leur compte : 1° ils ne s'useraient pas la santé inutilement ; 2° ils feraient des économies — appréciables chez quelques-uns. Quant aux familles des fumeurs, si j'en juge par celles que je connais, la plupart se déclareraient enchantées de la mesure prise. Les autres ont l'âme trop généreuse pour ne pas consentir en acceptant de bonne grâce l'impôt de compensation un petit sacrifice pécuniaire qui sauvegarderait la santé, le bonheur de bien des ménages.

Je me réjouis donc de la rareté du tabac, en attendant de pouvoir en fêter la suppression totale, parce que, forcément et momentanément du moins, le nombre des fumeurs sera plus restreint. Et j'avoue que je vois avec un évident plaisir le nombre des planteurs diminuer de plus de moitié dans ma commune. A l'heure où les bras manquent pour le travail des champs, je trouve absurde qu'on fasse campagne en faveur d'une culture qui demande beaucoup de temps et de soins et qu'il serait bien plus avantageux pour le pays de remplacer par celle des céréales ou des pommes de terre.

Et nos poilus ? m'objectera-t-on. Je répondrai simplement ceci : « 1° Il y en a beaucoup qui ne fument pas et dont le courage n'est pas moindre ; 2° il me semble impossible que des hommes, dont la vaillance s'est tant de fois affirmée, soient incapables d'avoir l'énergie nécessaire pour renoncer à leur tabac.

**Gabrielle Lespinasse,**
*institutrice.*

## Carrières Féminines

*Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.*

**ECOLE DE BONNETERIE**

La plus grande partie de la bonneterie vendue en France, avant la guerre, venait d'Allemagne. C'est donc une des industries que nous avons intérêt à reprendre en main ; un double intérêt économique et social, puisque la bonneterie est un métier féminin rémunérateur, sans morte-saison et permettant souvent à la femme de rester au foyer.

Mais la bonneterie, surtout la bonneterie de luxe, exige un long apprentissage. Une école professionnelle vient d'être fondée dans le parc du Vésinet, où les jeunes filles, sous une haute direction morale et dans les meilleures conditions hygiéniques et matérielles, pourront s'initier gratuitement pendant trois ans à la confection de la bonneterie à la main et au métier. Tous frais payés, elles en sortiront avec un petit pécule. Elles y trouveront un gagne-pain ; et celles qui sont sans foyer auront un abri sûr pendant les heures si difficiles de l'adolescence.

Pour les admissions, s'adresser à Mme Baumann, 6, avenue Hoche, Le Vésinet (Seine).

## AU PARLEMENT

### Lettre ouverte à M. Victor Boret, Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement

Vous avez, Monsieur le Ministre, un portefeuille que beaucoup souhaitaient vous voir attribuer ; le fait est assez rare pour mériter d'être signalé, d'un ministre qui a les compétences et d'un président du Conseil qui tient à les utiliser.

Votre nom est connu parmi nos populations rurales ; il pourrait l'être davantage et autrement que vous l'ambitionnez peut-être.

Vous rappelez-vous avoir déposé, il y a un an, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant au payement à domicile des allocations et majorations dues aux familles de mobilisés ?

Oh ! la chose semblait toute simple et si pratique ! Nous pensions que l'idée émise allait être réalisée sans délai et déjà nous annoncions la bonne nouvelle aux lectrices de « La Française » (n° du 28 janvier 1917.)

Dans les villes, le dérangement est réel, la perte de temps appréciable, l'attente longue et fatigante ; mais dans les campagnes, c'est pire !

La paysanne qui touche l'allocation doit, chaque quinzaine, se lever plus tôt pour vaquer à sa besogne, s'endimancher, faire un long trajet pour aller au bourg, à pied le plus souvent, car les chevaux sont rares et utiles ailleurs ; elle doit revenir de même et reprendre en rentrant son travail interrompu. Et ne croyez pas qu'elle puisse profiter de cette sortie pour vendre ses produits ou acheter ce qui lui est nécessaire ; le jour de payement des allocations n'est pas forcément le jour de marché : le percepteur, craignant d'être débordé, évite même cette coïncidence.

Et nous ne parlons pas, parce que — heureusement — c'est l'exception, des femmes qui perdent leur journée en bavardages, en musarderies, qui écornent la somme touchée pour des achats presqu'inutiles, de celles enfin qui vont manger... et boire au cabaret.

Toutes ces femmes ne quitteraient pas leur maison, leurs enfants, leur travail sans un motif, c'est certain. Retirez-leur ce motif.

Maintenant que vous allez les voir de plus près, Monsieur le Ministre, vous jugerez encore plus précieux le temps de nos ouvrières agricoles et vous voudrez le ménager, ainsi que leurs forces et leur santé.

Et vous ne voudrez pas que continue de s'enrichir le cafetier normand qui ramasse une fortune avec les allocations. Un de nos correspondants du pays de Caux écrit : « Dans mon canton, les femmes qui vont « toucher l'allocation rapportaient chaque « fois un litre d'eau-de-vie ; depuis les « dernières mesures contre l'alcool, elles « sont obligées (sic) d'en rapporter deux, « ce qui porte la consommation familiale à « quatre litres par mois. »

Nous attendons de vous ce geste, Monsieur le Ministre ; obtenez de vos collègues le payement des allocations à domicile désiré l'an dernier par le député de la Vienne.

**M. C. M.**

## Pour aider à supporter les nouvelles Restrictions

**« LA VIE MOINS CHERE »**
**ECOLE NATIONALE DES ECONOMIES ET DE L'EPARGNE**

19, quai Malaquais, Paris.

Le but de cette fondation que nous avons déjà indiquée à nos lecteurs est de propager, surtout dans les milieux populaires, les notions d'économie et d'épargne, en enseignant comment on peut utiliser *plus complètement et mieux* les différents produits qui sont à notre disposition. En même temps on leur dit qu'elle est la manière la plus saine, la plus rationnelle de pourvoir à nos besoins, aux besoins de nos enfants et quelles raisons sérieuses *nous avons d'espérer dans l'avenir.*

Un certain nombre de dames déléguées, préparées par un enseignement spécial, ont été mobilisées dans les arrondissements de Paris, dans la banlieue, en province.

A l'heure actuelle dix-huit arrondissements, dix-sept villes de banlieue, vingt-cinq départements sont pourvus de dames déléguées très désireuses de bien remplir leur tâche, d'une importance économique qu'il paraît inutile de démontrer ici.

Nos lectrices, si intelligemment préoccupées des questions patriotiques pourraient donner à l'œuvre une aide qui serait très utile et très appréciée : à Paris et en banlieue, en accordant leur collaboration, le dimanche, aux déléguées des quartiers populeux, ayant affaire à des publics si nombreux qu'elles ne sauraient seules suffire à leur tâche ; en province, en faisant bénéficier de leur patronage, ces dames parfois un peu isolées. Ce concours d'activités féminines aurait les meilleurs résultats et contribuerait dans une mesure qu'il est encore difficile de déterminer, à améliorer les conditions économiques actuelles.

A. M. W.

Le public versaillais est cordialement invité à assister à la séance de « La vie moins chère », qui aura lieu le 9 décembre, Grand Amphithéâtre de la Mairie, à 3 heures, des artistes de premier ordre donneront leur concours.

## CHANGEMENTS D'ADRESSE

*Pour les changements d'adresse joindre à la demande 0 fr. 50 en timbres-poste et la bande du journal.*

## LE MOUVEMENT FEMINISTE A L'ETRANGER

**AUSTRALIE**

Un Congrès où quinze associations féminines étaient représentées a eu lieu en juillet pour la protection de l'enfance contre le crime et l'immoralité. Ce Congrès a décidé que la pénalité pour tous les crimes contre l'enfance devrait consister en la détention avec surveillance spéciale et traitement médical, les détenus ne devant être mis en liberté que lorsque leur guérison est certaine. En même temps était émis le vœu que l'âge du consentement fût reculé à 18 ans.

Le nombre des femmes juges de paix s'est augmenté de 14, parmi lesquelles se trouvent toutes les femmes membres du Conseil National de l'enfance.

Trois nouvelles « police women » ont été nommées dans la province de Victoria, et deux dans l'Australie occidentale.

**SUEDE**

Le nouveau gouvernement a à son programme la réforme électorale y compris le droit de suffrage aux femmes.

Les femmes progressistes ont joué un grand rôle dans la campagne électorale : elles ont aidé aux écritures, parlé dans les meetings, distribué des brochures, etc.

**EGYPTE**

La question féministe a provoqué cet été en Egypte une certaine agitation dans le monde musulman. Ce fut d'abord l'affaire de Mlle Mansour. Cette jeune institutrice de Beni-Souef avait désiré se présenter aux examens du certificat secondaire. La veille de cet examen, elle reçut un avis officiel d'après lequel nulle jeune fille ne pouvait être admise aux épreuves pour l'obtention des diplômes secondaires. Comme Mlle Mansour avait quitté sa situation d'institutrice afin de préparer l'examen, elle intenta un procès en dommages et intérêts au Ministre de l'Instruction publique. (On sait peut-être qu'en Egypte tous les ministres, y compris le président du Conseil, sont indigènes, le conseiller anglais se bornant à veiller à la régularité des affaires.) Naturellement ce qui attira l'ardente curiosité du public dans ce procès, c'est qu'il s'y agissait non pas seulement d'un cas particulier déjà fort intéressant en soi, mais surtout de savoir si oui ou non les femmes avaient les mêmes droits que les hommes à s'instruire.

Le ministre allégua que le programme de l'enseignement secondaire exigeait trop de travail pour la faible mentalité des femmes, et que ces diplômes leur étaient inutiles.

Après plaidoirie de Me Morcos, la Cour d'Appel rendit son jugement, condamnant le ministre à payer des dommages-intérêts à Mlle Mansour, ainsi que les frais du procès.

Cette affaire attira l'attention sur le féminisme et les esprits étaient assez excités dans un sens ou dans l'autre. Le journal l' « Afkar » attribuait aux nouvelles allures indépendantes des femmes toutes les calamités, y compris le renchérissement des vivres :

« Pour nous punir d'avoir ainsi enfreint sa loi, Allah nous a placés sous le joug des marchands de blé, de maïs, de riz et de lentilles qui exercent sur nous leur tyrannie. Comprendrons-nous enfin la leçon de ce châtiment céleste ? »

**TAHITI**

Qui eût cru que l'île délicieuse que d'on croyait être le paradis de l'insouciance entrerait si tôt dans l'âpre vie moderne ? Il paraît que les femmes de là-bas ne sont point si satisfaites de leur sort puisqu'un journal de Papeïti consacre une colonne à leurs revendications. Le féminisme est d'ailleurs assez avancé dans la colonie, car beaucoup de femmes sont employées dans les P. T. T. et l'une d'elles est maire de son village.

**INDE**

Une jeune fille graduée de l'Université de Madras et directrice du Collège de Maharani a été nommée par le Gouvernement membre de la Conférence économique et sénateur de la nouvelle Université de Mysore.

A Ceylan s'est réuni un congrès pédagogique, intéressant surtout par le mélange des races, amenant en contact des Cinghalaises avec des Européennes, ce qui leur donne le goût de l'indépendance.

Le Secrétaire d'Etat de l'Inde a nommé Miss Alice Sergeant, inspectrice des Ecoles à Madras.

**A. B.**

## Pour abonnements de Propagande

Nous avons reçu pour abonnements de propagande :

De Mme Dallet, 62 fr.
De Mme Lappé, 106 fr.
De Mme Avr. de Sainte-Croix, 6 fr.

De nombreux abonnés anciens nous en ont adressé de nouveaux, d'autres nous ont fait parvenir eux-mêmes le montant d'un abonnement pour une autre personne sans nous préciser s'il s'agissait d'un abonnement de propagande. A tous ceux qui nous l'ont demandée, nous avons adressé une des primes offertes, mais nous sommes heureux de leur répéter ici nos remerciements.

## Conseil de Direction de « La Française »

**Les membres du Conseil de direction sont invités à assister à la prochaine réunion qui aura lieu VENDREDI 14 COURANT A 5 HEURES, 17, rue de l'Annonciation. Il ne sera pas envoyé de convocation particulière.**

## Défense et Protection des Travailleuses

### CRÉATION D'UN POSTE D'INSPECTRICE DU PERSONNEL AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Un poste nouveau vient d'être institué par l'Etat et confié à Mlle Jane Guillemin.

Cette création est heureuse et bien significative. De même que les surintendantes des usines forment le lien indispensable entre les ouvrières et les patrons, l'inspectrice du personnel féminin sera l'intermédiaire entre l'administration et des employées. Ainsi l'on s'achemine peu à peu vers la solution désirée des difficultés suscitées par l'emploi des femmes à des travaux auxquels elles n'étaient point préparées. Cette solution consiste à placer auprès de toutes les travailleuses des **chefs féminins** qui veillent à leur bien-être moral et matériel et s'efforcent de dissiper les malentendus entre elles et leurs employeurs.

L'Inspectrice du personnel doit inspecter les services féminins des bureaux de la guerre, soit 16,000 femmes (3,500 à l'Administration centrale, le reste dans le Gouvernement militaire de Paris).

L'Inspectrice s'adresse d'abord au chef de chaque service pour s'informer des remarques qu'il a à lui signaler sur ses employées ; puis elle passe dans tous les bureaux parlant aux femmes, leur demandant leurs revendications, leurs désirs, leurs espoirs.

Elle peut exercer ainsi une excellente influence morale, calmant les excitées, recueillant les réclamations justes, expliquant les mesures mal comprises.

Elle a encore un autre rôle qui consiste à organiser des améliorations en vue de l'hygiène, du confort, de la commodité des travailleuses, ou à proposer des innovations. C'est ainsi qu'elle a eu dernièrement à demander la création d'une salle de repos, d'une pouponnière, d'une école de sténo-dactylographie.

L'Inspectrice est souvent appelée dans un service à propos d'une réclamation personnelle ou collective qui est l'occasion de déterminer un point du règlement.

C'est un rôle d'intelligence, de tact, de justice et de fermeté, et nous augurons d'autant plus des services que ce nouveau poste peut rendre que nous connaissons celle à qui il a été confié à juste titre.

## Guerre à l'Alcool

### LE ROI-ALCOOL

M. Jean Finot, poursuivant son ardente et efficace campagne antialcoolique, publie une nouvelle brochure, **Le Roi-Alcool**, qu'on trouvera au prix de 0 fr. 50 aux bureaux de l' « Alarme », 45, rue Jacob. Cette brochure est illustrée par Faivre, Grandjean, etc.

On sait quel succès sensationnel ont eu les deux brochures précédentes de M. Jean Finot : **L'Union sacrée contre l'Alcoolisme** et **L'Ennemi de l'Intérieur.**

Celle-ci est appelée à réussir aussi bien que ses aînées nous ne saurions mieux indiquer son intérêt qu'en donnant les titres si suggestifs des chapitres :

Notre maître à tous. — Le Budget du souverain destructeur. — Une formule magique. — La femme de Ménélas et l'ancien demiurge de l'Intérieur. — Dans l'Enfer alcoolique. — Les deux alcoolismes. — A la Cour de sa Majesté l'Alcool. — Un remède infaillible qui a fait ses preuves. — Un repentir incomplet. — Il y a des accommodements avec le Ciel ! — Une occasion unique pour diminuer le nombre des débits. — Le paradoxe de l'Alcool-Aliment. — Ce qu'on consomme sous le nom d'alcool. — Autour du vin falsifié. — Le devoir moral de la France à l'égard des soldats alliés. — Pensons aux responsabilités futures. — Appel aux intéressés ! — Les accusations qui pèsent sur les antialcooliques. — Sauver la France, son commerce et son industrie. — La nouvelle loi sur l'ivresse. — Le Gouvernement comme pourvoyeur et protecteur de l'Alcoolisme. — L'Avarie et l'Alcoolisme. — L'Alcool-pétrole français. — L'Alcool source de trouble et de pessimisme dissolvant. — Songeons à la France de demain.

***

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. JEAN FINOT.

## Héroïnes du Jour

**ORDRE DE L'ARMEE :**

**Mme de Chateaubodeau**, infirmière-major de l'hôpital complémentaire d'armée de Charmes : infirmière modèle de bravoure et de dévouement. Chargée du service d'une ambulance dans une ville momentanément occupée par les Allemands, a continué à y assurer son service avec un courage tranquille et une crânerie faisant l'admiration de tous. A contracté la fièvre typhoïde en soignant les malades qui lui étaient confiés.

(Ordre du 3 septembre 1917.)

**Mlle Jarrot de la Mairie** (Madeleine-Marie-Françoise), infirmière à l'hôpital de X. : sa présence et son attitude au milieu du danger ont été pour tout le personnel un bel exemple de courage et de sang-froid.

**Mme Potel d'Oyat** (Nadège-Marie), infirmière à l'hôpital de X. : s'est de nouveau signalée pendant le bombardement du 4 septembre au cours duquel elle a été blessée.

**Mlle Batut** (Juliette), infirmière de la S. S. B. M. à l'hôpital 12 : le 20 août 1917, dans un pavillon bombardé où elle était de service de nuit, s'est occupée activement de l'évacuation des blessés et leur a prodigué ses soins tant qu'ils n'ont pas été en sécurité. A fait preuve d'un courageux sang-froid.

(Ordre du 15 septembre 1917.)

## LES LIVRES

**LA GUERRE INJUSTE**, par Palacio Valdès, traduction de A. Glaget.

Un parisien peut habiter toute sa vie une maison sans connaître le nom ni la profession des locataires du même palier. De même la France ne s'occupe pas de ce que pensent et font ses voisins (elle a failli le payer cher) et, par indifférence plutôt que par dédain, elle n'entreprend point de lutter contre les calomnies. Aussi est-elle souvent méconnue. Plus d'un lecteur français n'apprendra pas sans stupeur qu'il s'est trouvé en Espagne des femmes pour approuver le coulage du « Lusitania ». Qu'ont fait les Alliés pour inspirer la haine, une haine qui aveugle les consciences et les fait prendre le parti de l'assassin ?

Heureusement quelques éminents étrangers ont appris à connaître la France, donc à l'aimer ; et ils osent, ce qu'elle ne fait pas, l'expliquer à leurs compatriotes et la défendre contre ses ennemis. Tel le grand romancier espagnol, M. Palacio Valdès.

Son livre ne satisfera pas entièrement tous les Français. Le voyageur en pays étranger surtout quand (comme c'est le cas ici), il est consciencieux et sincère, ne fonde ses jugements que sur ses propres observations et il est enclin à généraliser celles-ci, comme dans l'exemple fameux de l'Anglais et de la femme rousse. Ainsi, M. Palacio Valdès conclut un peu hâtivement, semble-t-il, parce qu'il a rencontré un député socialiste qui accompagnait sa femme à la messe, qu'en France toutes les femmes sont dévotes, tous les maris attentionnés et tous les socialistes tolérants. De même lorsqu'il assure que toutes les Françaises, même aux Halles, conservent toujours le ton de la bonne compagnie, ceci d'après une scène dont il fut témoin. L'erreur, si erreur il y a, est galante et l'anecdote spirituellement contée : il s'agissait de deux femmes en querelle :

— Oh ! Madame ! criait l'une en lançant un coup de griffe à l'autre.

— Oh ! Mademoiselle ! faisait l'autre, la main en l'air pour la saisir aux cheveux.

Sans doute aimerions-nous mieux qu'on ne parlât point tant de nos manières et qu'on appréciât un peu plus généralement les vertus solides que d'ailleurs M. Palacio Valdès reconnaît aux Françaises. Assurément, écrit-il malicieusement, il y a bien quelques divorces « mais les dames françaises regardent de travers la femme divorcée tout comme cela se fait en Espagne. »

La mauvaise renommée des Françaises dit-il aussi, leur vient des Français mêmes. Il accuse les romanciers et le théâtre moderne de donner une fausse idée de la vie parisienne et il n'a point tort.

Effleurant la question du travail féminin et de la baisse des salaires qu'il entraînera, il trouve une solution du problème économique, un peu simple, mais tout à l'honneur des femmes.

« La femme n'a pas besoin d'alcool ni de tabac ; elle est plus sobre dans sa nourriture, elle n'exige pas des plaisirs coûteux. Il n'y a qu'une façon de résoudre le problème, c'est que les hommes deviennent plus sobres, plus soumis à leurs devoirs et se résignent à vivre avec le même salaire que les femmes. Ils y gagneraient et leur nation, leur race tout entière y gagnerait aussi. »

Tout le monde connaît en France le manifeste sympathique à la France des intellectuels espagnols. Nous avions pour nous en Espagne, M. Palacio Valdès en est la preuve, les esprits les plus distingués, les plus éclairés et de la plus haute valeur. Et comme le dit notre auteur parlant de l'Allemagne et du matérialisme de ses hautes classes « les intellectuels sont toujours la nation présente ou future. »

C'est donc l'Espagne future — et, souhaitons-nous, dans un futur prochain, qui sera tout entière conquise à notre amitié.

**ALICE BERTHET.**

## Carnet Domestique

Notre pensée accompagne toujours nos chers soldats, et ils nous le rendent. Ils veulent que les Françaises restent belles et même un peu coquettes, telles qu'ils les ont présentes au souvenir. L'un d'eux nous envoie exprès pour notre carnet domestique ces recettes qui ont, dit-il, le double avantage de coûter beaucoup moins cher que les spécialités similaires et de contenir quelques produits actifs qui sont absents des dites spécialités.

**RECETTES SIMPLES POUR LA TOILETTE**

**Poudre dentifrice**

Essence de Menthe, XXX gouttes ;
Carbonate de chaux précipité, 5 grammes ;
Carbonate de magnésie, 5 grammes ;
Poudre de savon, 10 grammes ;
Poudre d'Iris, 20 grammes ;
Carmin n° 40, pulvérisé q. s. p. colorer en rose.

**Poudre pour le visage**

Oxyde de zinc, 10 grammes ;
Talc de Venise, 190 grammes.
Parfumer avec quelques gouttes de l'essence préféré : rose, violette, jasmin, œillet, etc...
Colorer, si l'on veut ;
En rose, avec 0 gr. 10 de carmin n° 40 pulvérisé ;
En crème, avec 1 gr. de Terre de Sienne pulvérisé.

**Lotion pour les cheveux**

Chlorhydrate neutre de quinine, 0 gr. 50 ;
Alcool à 90°, 80 cmc. ;
Eau distillée, 160 cm. 3.
Parfumer si l'on veut, avec quelques gouttes de l'essence préférée : violette, jasmin, etc.

**L. G.**

## LIVRES NOUVEAUX

**La Grand'Pitié des Campagnes de France**, par Louise Compain, chez l'auteur, 15, boulevard Lefèbvre, Paris (15e), prix 0 fr. 60. Dix exemplaires pour la propagande, 4 fr. et 100 exemplaires, 25 francs.

**Amie de la France.** — Le service de l'assistance américaine décrit par ses membres. Introduction de Firmin Roz, Préface de E. Rist, M. J. J. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis (Plon-Nourrit), prix 3 fr. 50.

# BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

## Conseil National des Femmes Françaises

### SECTION D'ASSISTANCE ET DE PREVOYANCE SOCIALE ..

La dernière séance de la Section a eu lieu le samedi 1er décembre, 4, rue Pigalle, à 4 heures. Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil national, avait bien voulu honorer de sa présence cette réunion, où furent discutées deux questions des plus importantes, et d'ailleurs connexes, selon l'opinion de Mme Weill, présidente de la Section : celle des Vestiaires organisés ou à organiser dans les arrondissements de Paris et dans la banlieue, et celle des Centres d'information à y établir méthodiquement pour le plus grand bien des assistés, afin de parer aux pertes de temps et à des lacunes fâcheuses.

Le procès-verbal de la dernière séance fut lu par Mme Grumbach, et Mme Henry Nathan, vice-présidente de la Section, communiqua des renseignements sur divers vestiaires, notamment sur ceux du 8e arrondissement, dont Mme Fould lui avait envoyé un compte-rendu. Puis Mmes Boudeville, Costilhe et Grumbach firent part de ceux qu'elles avaient recueillis. Il se produit tant de changements dans les œuvres mentionnées par les ouvrages spéciaux, que l'assemblée fut unanime à reconnaître combien il est indispensable d'être documenté presque au jour le jour, pour conseiller efficacement ceux qui ont besoin d'être secourus.

Mme Henry Nathan, ayant visité le vestiaire du XVIe arrondissement, pensa que la Section serait aussi intéressée qu'elle le fut elle-même par l'œuvre admirable que Mme de Lacretelle, présidente, et ses collaboratrices dirigent avec tant de compétence. Elle lui demanda de faire connaître les détails de cette organisation, qui est véritablement une organisation modèle, tant par le fonctionnement de ses services que par la cohésion de son Comité.

Création strictement féminine, le Vestiaire naquit en 1898, d'une pensée charitable de Mmes Georges Coulon et de Lacretelle ; il put se développer grâce à l'appui du Dr Marmottan, à cette époque maire du XVIe arrondissement, et de Casimir Périer, qui présidait l'*Union d'Assistance*. Une enquête sur des fondations analogues fut entreprise par Mme Allemand, vice-présidente, et l'on s'inspira des méthodes d'une association de diaconesses qui procédait avec ordre. Depuis ce moment, Mme Boris assume la délicate et lourde charge de la trésorerie et du service d'achats, et Mlle Javal est restée fidèle à son poste de secrétaire.

Le fonctionnement pratique et simple du *Vestiaire* a aidé à sa prospérité ; presque tous les concours sont bénévoles, et les frais généraux sont réduits au strict minimum. Des subventions, des dons en nature et cotisations, le soutien généreux de philanthropes comme Mme la baronne Léonino, ont facilité son extension et, en 1914, il obtenait la reconnaissance d'utilité publique. Son action dépasse la portée de son titre ; car il ne secourt pas seulement les nécessiteux de l'arrondissement, mais encore les victimes malheureuses des événements actuels : réfugiés, veuves et orphelins de guerre, réformés, chômeuses, etc., qui lui sont envoyés, soit par les bienfaiteurs et souscripteurs de l'œuvre ; soit aussi à la suite d'une entente, par des Sociétés comme celle des *Visiteurs*, ou par les filiales de l'Union des œuvres d'Assistance du 16e : Colonies de vacances, assistance aux mères et aux enfants, réformés n° 2, etc.

Ce système simplifie de beaucoup la question des enquêtes à faire sur les assistés, puisque ce sont les œuvres elles-mêmes qui s'en chargent. Pour les personnes qui font des demandes directes, elles sont visitées par les dames enquêteuses bénévoles de la mairie. Aussi, les distributions, consignées avec précision dans un registre spécial, sont effectuées avec le moins de risques d'erreurs possibles ; mais il est une question primordiale sur laquelle insiste à juste titre la conférencière : c'est qu'il se produira inévitablement des abus tant qu'une entente méthodique n'interviendra pas pour éviter les doubles emplois, et elle cite le cas d'une quémandeuse qui s'était fait remettre quinze fois des vêtements.

Mme de Lacretelle préconise, comme la Section, le fonctionnement dans chaque arrondissement de Paris, d'un Vestiaire autonome, indépendant au point de vue budgétaire, mais soutenu par l'appui officiel du maire et, dans la mesure possible, hospitalisé dans la mairie même. Elle est d'avis que les sommes d'argent remises par les Bureaux de bienfaisance ne sont pas toujours employées à bon escient, et que si des subventions de même importance étaient accordées aux Vestiaires, ceux-ci en tireraient un parti meilleur en gratifiant les indigents des chaussures, linge, couvertures et vêtements nécessaires sur présentation de Bons spéciaux.

Il est hors de doute qu'avec leur sage administration, par les achats faits en gros, ils pourraient faire profiter de leurs libéralités un plus grand nombre de personnes pour le même débours. D'où, économie d'efforts et d'argent très appréciable.

Les chiffres cités par Mme de Lacretelle sont frappants et leur gradation continue, surtout pendant la période des inondations, où furent distribués plus de 50.000 objets. Depuis le début de la guerre, l'activité de l'œuvre ne s'est pas démentie : plus de 20.000 réfugiés furent habillés par ses soins et, le budget des dix premiers mois de 1917 dépasse déjà 100.000 francs.

Il est difficile d'évaluer le budget en nature, pourtant elle estime que, si en temps normal, il double le budget financier, il le triple en temps de guerre, grâce à une propagande intense faite par les patronnesses dans toutes les parties du monde. Le Vestiaire a réalisé le tour de force de distribuer plus de 6.000 paires de chaussures !

Mme Weill, présidente de la Section, remercia vivement Mme de Lacretelle de cette communication du plus haut intérêt, qui permet de constater les résultats si efficaces obtenus par dix-huits années d'expérience. Une visite collective fut projetée par les personnes présentes, désireuses de voir de près le fonctionnement d'une œuvre si bien comprise.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance fut levée à six heures.

## Union Française pour le Suffrage des Femmes

Siège social : 53, rue Scheffer, Paris

La lettre ci-dessous est adressée aux membres de l'U. F. S. F. Elle est aussi une invite à toutes les femmes qui ne se sont pas encore unies à l'Action suffragiste :

« Les devoirs de l'après-guerre se dressent déjà devant toute femme consciente. La lutte contre l'alcoolisme et contre les fléaux qui menacent la race et la famille — les problèmes de la réorganisation de la France — exigent la préparation de toutes nos forces féminines aussi bien que des forces masculines.

« Les moyens d'action et d'influence féminines indispensables au relèvement du pays, le suffrage seul peut nous le donner.

« Les nécessités particulières qui résultent de la guerre font donc que nous ne **devons pas considérer le suffrage comme une prérogative à obtenir, ni comme une récompense de nos inlassables dévouements, mais comme le seul moyen possible de répondre aux besoins du pays et d'accomplir envers lui des devoirs impérieux et positifs.**

« Les femmes manquent par conséquent à leurs devoirs de Françaises lorsqu'elles restent indifférentes à la question du suffrage.

« Pour obtenir ce suffrage, groupons-nous toujours plus fortement, mais c'est à chacune de nous que revient la tâche de créer autour d'elle le mouvement d'opinion qui fera agir les députés et leur donnera un point d'appui pour soutenir notre cause.

« Le moment est venu d'activer autour de vous la propagande, de recruter de nouveaux membres à l'Union Française pour le Suffrage des Femmes et de la soutenir en faisant payer les cotisations.

« Les fonds sont nécessaires à la propagande des idées par la plume et par la parole et **on n'aime réellement que ce à quoi on sacrifie quelque chose.**

« Avez-vous payé régulièrement votre cotisation à votre groupe de l'Union ? Si non, nous vous demandons de le faire de suite.

« N'attendez pas pour mettre à exécution vos bonnes intentions.

« N'oublions pas que la France a besoin de tout notre concours et sachons comme les femmes d'autres pays obtenir l'arme nécessaire pour servir efficacement notre patrie. Seulement, pour obtenir le suffrage, il faut le demander et avec plus de fermeté que par le passé.

« **De Witt-Schlumberger,**
« Présidente de l'Union Française
« pour le Suffrage des Femmes. »

### PROCHAINE REUNION

L'U. F. S. F. organise pour le lundi 17 décembre à 4 heures 1/2, une conférence qui sera certainement du plus haut intérêt et à laquelle nous engageons nos lecteurs à se rendre. M. Berthelémy, professeur de droit parlera du Droit politique des femmes ; M. Flandrin, député-rapporteur de la loi Dussaussoy ; Buisson parlera de l'Etat parlementaire et la question du Suffrage des femmes. Le lieu de la réunion n'étant pas encore fixé, sera indiqué dans le prochain numéro de « La Française ».

## Union Fraternelle des Femmes

### A PROPOS DE L'EMPRUNT

Continuons de souscrire à l'Emprunt en seulement pour gagner la paix victorieuse, mais afin, pour nous tous, de faire un prêt avantageux à notre pays dont le crédit est le plus sûr des crédits, la preuve : C'est que malgré les victoires allemandes, le mare est une fois et demi plus bas chez les neutres que le franc.

La France est encore et toujours largement maternelle en donnant à ses enfants de gros intérêts (4 fr. pour 68 fr. 50, c'est-à-dire, 5 fr. 83 pour cent, et la valeur des titres montera sûrement et atteindra 100 francs), alors qu'elle serait en droit de prélever des impôts toujours plus forts, devant continuer à tout prix cette guerre qui lui est imposée, car, la paix allemande serait la fin de notre vie nationale et économique.

Hâtons-nous donc de donner le plus possible à l'Emprunt national, et même, dans un esprit toujours plus ardent d'aide patriotique et d'union sacrée, payons avec empressement toutes nos contributions, et, s'il est possible, nos propriétaires, tous plus ou moins lésés par la guerre et dont beaucoup, souscriraient à l'Emprunt avec bonheur si ceux, qui sont en mesure de payer leur loyer, ne s'abstenaient pas en s'abritant derrière le moratorium.

**Amélie Hammer,**
Présidente de l'Union fraternelle
des Femmes.

### PROCHAINE REUNION

Nos lecteurs sont priés d'assister à la séance qui aura lieu au Musée social, 5, rue Las-Cases, le dimanche 9 décembre 1917, à 2 h. 1/2 très précises.

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du procès-verbal de la séance, par Mme Froger-Doudement ;
2° Allocution de la Présidente ;
3° Appel aux Femmes, par Mme Léon-Philippe, vice-présidente de l'U. F. F. ;
4° Communication par la Secrétaire générale, Mme J. F. Raspail ;
5° Revue des travaux parlementaire, Mme Chevalier-Marescq.

Le demi-temps et l'apprentissage, la demi-journée et le travail des femmes, M. Géo London, rédacteur au *Journal*.

Résultats d'enquêtes dans les usines, Mme Marie Cotte, membre du Comité de l'U. F. F.

Le Féminisme et la Patrie, conférence par M. Léopold Lacour, directeur de la Ligue « Droit et Liberté ».

## Groupe d'Etudes et de Propagande Féministe

### PROCHAINE REUNION

Le Groupe d'Etudes et de Propagande féministe siège social, 87, avenue de la Grande-Armée, Paris), se réunira le dimanche 9 décembre, aux Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, à 2 h. 1/2.

Mme Cheftèle, docteur es sciences sociales, professeur à l'Université de Slouthampton (Massachussets y donnera ce jour une intéressante causerie sur la Femme et le Féminisme en Amérique).

Trs documentée par un long séjour en ce pays, la brillante conférencière, continue la série commencée le 8 mai dernier au même Groupe d'Etudes et qui fût un grand succès.

# Chronique des Œuvres et Institutions

### ON DEMANDE DES POUPEES ALSACIENNES OU LORRAINES

**L'Union amicale d'Alsace-Lorraine,** 22, rue Serpente, aidée par la Croix-Rouge américaine, a pris une initiative charmante à laquelle nous sommes certaines que de nombreuses lectrices auront à cœur de s'associer. Il s'agit de donner aux enfants pauvres, pour leur Noël, une poupée alsacienne ou lorraine ou un petit tablier orné de sujets alsaciens, lorrains, afin, dit le manifeste, de réunir « dans un commun esprit de charité l'enfant pauvre de France dont le père se bat au front et l'Alsace-Lorraine qui depuis 47 ans souffre en silence ».

On trouvera les modèles de poupées et de tabliers aux Comités de l'Association des dames françaises, et on pourra faire soi-même la distribution aux écoles, patronages, crèches, couvents, etc.

### LE FAMILISTERE DE GUISE

Nous avons préconisé cet exemple d'équitable association du capital et du travail fondée par un homme de bien, J.-B.-André Godin, dont le centenaire a été célébré ainsi que nous l'avons dit, le 20 août dernier. Il avait eu à surmonter de grandes difficultés, comme en font foi ces paroles fières qu'il prononçait en 1878, et qu'on dirait prophétiques :

« Que j'arrive ou non à vous convaincre, « je fonderai au milieu de vous l'œuvre « dont le monde entier s'occupera avant « cinquante ans.

« Qu'elle ait duré jusque-là ou qu'elle « soit tombée hélas ! faute d'hommes, fut-« elle même détruite de fond en comble et « le terrain rasé à la place du Familistère, « qu'elle renaîtrait vivante du fond des « souvenirs et serait rétablie de toutes pie-« ces, car la pensée est impérissable et il « y a ici plus que des briques empilées les « unes sur les autres, il y a la mise en pra-« tique de la loi éternelle d'amour et de « l'humanité à qui le monde appartient ! « C'est là ma consolation suprême : Je suis « sûr de l'avenir. »

Au moment où André Godin conçut son œuvre, la vie sociale était encore fermée, quant aux réformes concernant travail et capital. Comme ces questions seront de première importance pour l'après-guerre, nous avons pensé qu'il serait agréable à nos lecteurs de connaître les résultats d'une telle association, servie par une énergie inlassable et un grand cœur :

Depuis la fondation de l'Association (1880) jusqu'au 30 juin 1913, il a été distribué au **travail :**

| | |
|---|---|
| **En salaires** .. .. .. .. .. .. Fr. | 82.892.602 |
| **Total au travail** .. .. .. .. .. | 95.698.612 |
| En certificat d'épargnes (participation des travailleurs aux bénéfices industriels) une somme totale de .. .. .. .. .. .. | 12.806.010 |
| se décomposant ainsi : aux ouvriers et employés et aux capacités .. .. .. .. .. .. .. .. | 10.985.34 |
| part des auxiliaires portée à la caisse des pensions, .. .. .. .. | 1.820.66 |
| D'autre part, **le capital** a reçu : en intérêts à 5 0/0 (l'intérêt pouvant être considéré **comme le salaire du capital**) .. .. .. .. .. | 8.283.653 |
| En bénéfices .. .. .. .. .. .. | 758.2 |
| **Total au capital** .. .. .. .. | 9.041.918 |

On voit que dans la combinaison de J.-B.-A. Godin, la part revenant au travail, en dehors de ses salaires, se trouve de beaucoup supérieure à la part totale revenant au capital ; que, de plus, le capital étant constitué lui-même par les parts d'intérêts acquises par le travail, c'est donc en réalité au travail que tous les bénéfices ont été distribués.

Depuis la fondation l'Association a versé sur ses bénéfices **2.974.057 francs** à titre de subvention aux diverses **Assurances mutuelles.**

Les prélèvements sur les bénéfices affectés **à l'éducation et à l'instruction de l'enfance** se sont élevés à **1.129.571 francs.**

Enfin, depuis 1893, les remboursements du capital effectués sur les certificats d'épargnes les plus anciens se sont élevés à 6.248.859 fr.

Ces quelques chiffres permettent d'apprécier l'œuvre de J.-B.-A. Godin.

## COURRIER DES LECTEURS

**Mme Heibronner.** — Nous avons bien reçu le montant de votre renouvellement et vous en remercions. Le changement de date sur la bande sera fait prochainement.


**PETITES ANNONCES**

On demande une personne pouvant réparer à domicile des stores (tulle à replaquer). S'adresser au bureau du journal.

**Défauts de prononciation** (zézaiement, etc.), rapidement corrigées par Mme Genlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vaugelin, Paris-V.

**MAISONS RECOMMANDÉES**

**HORS-D'ŒUVRE**

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
**Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre**
**Cafés — Thé — Maté**
**Varié de Hors-d'Œuvres**
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

**ALIMENTATION**
**pour Régime Diététique**

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
**PATES ALIMENTAIRES**
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1887
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04

**Pâtes alimentaires en tous genres**
**Riz, Semoules, Tapiocas, etc.**
**Conserves militaires**
**Colis militaires franco pour le front**
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

**BIÈRES**
**BIERE FANTA non alcoolique**
**BIERE spéciale pour nourrices**
**BIERE de TABLE**
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-6

**LE BOVRIL**

Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent, seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un excellent **Potage-Consommé Riche.** Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).



La gérante : Jane MISME

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière



**3e EMPRUNT de la DÉFENSE NATIONALE**

**Hâtez-vous de souscrire !**

*La Souscription sera close le 16 Décembre*

**L'Emprunt doit être une Victoire !**

**Transformez en rentes,**
Votre argent, vos bons et vos obligations de la Défense Nationale,
**Vous aurez un Titre de Rente exempt d'impôts donnant 5,83 o/o**

**Souscrivez pour nos Soldats, pour le Pays**

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT :

**Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, Banques et Etablissements de Crédit, Agents de change et Notaires.**

**ECOLE ROY**

Rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

**STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES**

**Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie**
Cours **GRATUITS** et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT **GRATUIT** DES ELEVES


# Où nous mène le Féminisme ?

(*Suite*) (1)

## CHAPITRE II

### § 1. — La Nature s'oppose-t-elle au travail de la femme ?

Sur quoi la société fonde-t-elle un jugement aussi catégorique ? Sur la Nature, dit-on ? Mais les individus pour reconnaître leur vocation n'auraient-ils donc qu'à suivre les voies tracées par une Dame-Nature intelligente, qui sait mieux que nous, ce qu'il nous faut et qui ne se trompe jamais ? Or, par une inconséquence inouïe, bon nombre de moralistes, ennemis pourtant des libertins qui prétendent s'affranchir de la morale au nom de la Nature, ont été les premiers à proclamer que cette même Nature, suspecte à bon droit pourtant, avait assez à la femme que sa fin est d'être uniquement mère et qu'elle doit se conformer aveuglément à ses prescriptions. Ainsi la nature qui fait tomber dans la vie se mêlerait aussi de moraliser ! et les philosophes qui la combattent et l'estiment mauvaise, lorsqu'elle déchaîne les instincts, l'acceptent telle quelle, sans la contrôler ni chercher à la corriger, quand il s'agit de la femme. Ils ne se sont pas demandés si la vie au foyer n'anémie pas le corps et l'intelligence, si, en se bornant au rôle de la maternité, la femme n'allait pas abdiquer son indépendance et devenir une chose de l'homme au service de son bon plaisir. Non, la Nature avait parlé, et la Nature immorale partout ailleurs selon eux, voilà maintenant qu'ils s'inclinent devant elle comme devant une idole et que, pour connaître les destinées de la femme, ils la consultent pieusement comme un oracle infaillible !

La science a eu l'enfantillage jusqu'à ces derniers temps de vouloir fonder sur des faits positifs une conception aussi vulgaire et, pour trouver à la femme une « mission », elle ne reculait pas devant les hypothèses les plus téméraires. La craniologie, l'anthropologie cérébrale, la physiologie comparée, la psychologie collective et expérimentale, toutes ces sciences encore à leurs premiers bégaiements, mais impatientes de jouer leur personnage, crurent se donner de l'importance en érigeant en dogmes leurs interprétations naïves. Avides d'arriver au plus vite à une affirmation catégorique, elles prirent tout ce qui leur tombait sous la main : le moindre morceau d'os, la plus petite mensuration, la plus insignifiante des analyses chimiques, elles les ajoutaient pompeusement à l'édifice, et, sur ce piédestal, composé de tant de débris hétéroclites, elles tiraient à perte de vue des conclusions triomphales.

Nous n'irons pas nous égarer avec elles pour l'instant dans le dédale de leurs explications alambiquées et contradictoires. Un seul fait projette une lumière suffisante pour faire évanouir immédiatement toute prétention à démontrer que la femme est incapable de s'adonner à la vie active et que ses capacités ne la destinent qu'aux travaux domestiques. C'est que cette forme sociale, qu'on croit fondée en nature, n'est apparue au cours de l'histoire que relativement sur le tard, à une époque qui ne remonte pas au delà de la civilisation grecque (René Maunier, Revue de Sociologie, 1908). Auparavant la division du travail était sans doute tout aussi profondément tranchée entre les sexes, puisque c'est entre eux deux que cette loi s'est manifestée pour la première fois, mais, au lieu de reposer sur la distinction des tâches domestiques et des fonctions industrielles, elle attribuait à l'homme la charge de procurer la nourriture animale et à la femme la nourriture végétale. Cette différenciation ne pouvait donc découler des capacités respectives. — car on ne voit point en quoi la garde des troupeaux est une occupation plus virile que l'agriculture — mais, s'il faut en croire M. Bücher (de la division du Travail) de considérations d'ordre purement religieux.

Ainsi le régime actuel qui réserve à la femme la vie de ménagère et à l'homme la vie active, loin d'être une organisation spontanée, fondée sur les aptitudes de chacun d'eux, ne doit pas être regardé autrement que comme une phase transitoire de l'évolution, ni plus ni moins éternelle que le régime des castes, de l'esclavage ou des corporations.

Car ce qu'on appelle la « nature d'un être » est une matière indéfiniment plastique. Croit-on que la nature de l'homme soit appropriée à tout ce qu'il entreprend ? Ne la contrecarre-t-il pas la plupart du temps, lorsqu'il passe sa vie enfermé dans un bureau, alors que ses aïeux ne supportaient que la vie au grand air ou lorsqu'il s'enfonce dans les entrailles de la terre, quand il est fait pour vivre à la surface ? Aussi on se demande en quoi la femme va davantage contre sa nature en se consacrant à la vie professionnelle ; s'il était vrai qu'elle n'arrive à égaler l'homme dans cette branche qu'en contrecarrant ses aptitudes originelles, elle n'y parviendrait qu'au prix de beaucoup plus d'exercices et de peines ; or les physiologistes prétendent au contraire que son organisme résiste beaucoup mieux à la fatigue et aux agents destructeurs dans l'activité normale, c'est donc que sa « nature » se trouve tout aussi bien adaptée que celle de son compagnon. Ce qui est contrecarré n'est pas la nature de la femme, mais la conception traditionnelle de ses capacités, amas de préjugés et de sottises.

Ce n'est pas que nous ayons l'intention d'adopter la méthode commune et trop facile d'ailleurs féministes, qui croient fonder solidement leurs revendications sur la « nature » des êtres, c'est-à-dire sur le « droit naturel » que tout individu aurait à l'existence et au libre développement de ses facultés. A entendre tant de gens affirmer imperturbablement que la femme « est faite » pour l'éducation des enfants ou bien qu'au contraire elle apporterait « en naissant » la faculté de disposer de sa vie selon sa volonté, il semblerait vraiment que la Nature aurait écrit quelque part un recueil de lois analogue aux Pandectes de Justinien ou au Code Napoléon. Un tel droit fondé *a priori* n'existe que dans l'imagination de certains philosophes, qui n'en font d'ailleurs guère de cas, lorsqu'ils sacrifient à leurs besoins des animaux sans s'occuper si ceux-ci ont des droits à la vie et au développement de leurs facultés. S'il existait un « droit naturel », il aurait été reconnu à l'origine des sociétés qui vivent plus près de la nature, tandis qu'il n'est qu'une conception entièrement moderne qui remonte tout juste aux moralistes du dix-huitième siècle.

La nature ne confère absolument aucun droit à l'existence et à la liberté, car si la société n'avait pas limité la puissance des individus, si même elle n'avait pas détruit les éléments non assimilables, comme la ménagère balaie les toiles d'araignée pour avoir un intérieur propre, les droits naturels auraient abouti à l'anarchie.

A supposer, comme le posent les principes de la Révolution, que les droits d'un citoyen ne puissent être limités que par ceux des autres citoyens, tous s'annuleraient réciproquement, car, lorsqu'on se place exclusivement sur le terrain individuel, toute faculté d'action d'un homme restreint le plus souvent le champ d'activité général.

On ne fondera pas non plus le droit sur la Logique, par exemple sur les considérations d'après lesquelles il n'y a pas de « raison » pour que ce soit tel sexe qui se consacre au ménage ; car il faut tenir compte du degré d'évolution des sociétés et il peut se faire qu'un peuple, à un certain moment de son histoire, ne puisse maintenir sa vie morale que par certaines institutions, quelque arbitraires qu'elles puissent sembler au jugement individuel.

Contrairement à l'opinion commune nous ne fonderons pas davantage le droit de la femme à telles fonctions sur sa capacité à les remplir, parce que les possibilités d'action étant infinies et extrêmement vagues, on ne voit pas comment on pourrait fonder sur elles des droits précis, à caractère moral.

Si l'on veut prendre comme critérium du droit individuel la seule capacité qui sera utile à la société, nous demeurons dans la même indétermination ; car l'utilité sociale peut être envisagée sous les aspects les plus divers et les plus contradictoires, selon la conception qu'on a de subjective qui n'est pas la même dans l'esprit d'un chef de gouvernement qui ne verrait que la raison d'Etat » et dans celui d'un philosophe qui réprouverait au contraire le sacrifice de l'individu à la société.

Ce qui constitue des droits à l'individu, ce qui fait de lui une « personnalité morale », c'est sa volonté de contribuer à l'œuvre d'unification sociale par les voies les plus efficaces. Si c'était par la vie de famille que la femme pouvait le mieux satisfaire ses tendances à l'intégration nationale, elle n'aurait pas d'autres droits, quand bien même ses capacités seraient utilement employées dans d'autres attributions. Mais, comme nous l'avons démontré, les fonctions domestiques ne lui permettent justement pas d'utiliser pleinement toute sa puissance d'action dans cette voie, parce que le développement de la civilisation a imprégné sa conscience de manière à lui donner des aspirations, qui la portent à atteindre ce but par un genre d'activité supérieur, par ce fait même la société doit lui donner les moyens de réaliser l'idéal pour lequel elle l'a façonnée. Voilà sur quoi nous fondons la légitimité de ses droits.

C'est pourquoi, parler de la « mission » de la femme, c'est préférer un non-sens, c'est revenir à des entités scolastiques, en un mot c'est rétrograder ; et par une inconséquence étrange un positiviste comme Auguste Comte, qui s'est élevé contre la métaphysique, un peu à tort et à travers, ne s'aperçevait pas qu'attribuer à un sexe une « vocation », c'était supposer que les êtres évoluent suivant une direction déterminée, hypothèse proprement métaphysique.

Non, la femme n'a point de « mission » : elle est une « personne » avant tout ; comme telle elle a droit au développement intégral de son être social et par conséquent elle n'est pas plus faite pour être une machine à procréer que l'homme une machine à engendrer. Ses occupations varieront selon les degrés de la civilisation, mais il n'existe pas de fatalité inexorable qui la prédestine à jamais dès sa naissance à un rôle spécial, dont elle ne doive pas se départir. Que celles dont les aspirations les poussent vers la vie entière se rassurent à la pensée qu'aucune monstrueuse divinité, aucun Moloch ne réclame leur corps en holocauste pour être sacrifié à la Race. La science a fait évanouir ces chimères et, après avoir [illegible] de la terre les religions antiques, elle ne peut plus accepter cette idolâtre offrande que serait le renoncement de sa personnalité, de sa valeur, de ses aspirations, tout son être enfin en vue de la reproduction. La morale a condamné les sacrifices humains des temps barbares ; elle ne permettra pas qu'on y revienne.

Ainsi s'opposer aux réformes sous prétexte que la place de la femme n'est qu'au foyer c'est le comble de l'absurdité. Malheureusement l'argument n'est pas seulement ridicule, il est odieux en même temps ; car c'est en se reposant sur ce que les mœurs, estimant que c'est l'homme de pourvoir à la subsistance de sa compagne, ont laissé maintenir [illegible] celle-ci les salaires de misère, causes de l'exploitation de l'ouvrière, de la démoralisation de la famille et la femme qui ne réussissant pas à gagner sa vie par l'extension de ce vice qui mine les peuples : la prostitution. L'argument du foyer, c'est l'injustice, la démoralisation et l'immoralité même, car la quantité de filles perdues par la misère peut se mesurer chez un peuple à la valeur qu'il attribue à ce principe vide de sens.

Ceux qui l'invoquent encore avec des airs inspirés croient proférer des paroles d'importance : ils ne font que commettre une solennelle sottise.

Aussi maintenant est-il bien démodé. Tous ceux qui ont ouvert les yeux ont fini par s'apercevoir de son insanité. Attaqué autrefois par des hommes d'Etat, professé doctoralement dans les chaires des Universités par des psychologues, des économistes, on ne le rencontre plus guère aujourd'hui que dans les conversations de salons, dans les [illegible] communs des dames élégantes, qui [illegible] gligé du reste d'élever des enfants [illegible] se consacrer au ménage, ou plus encore, sur le zinc des estaminets, au milieu des ouvriers qui s'attardent, comptant la place de la femme au foyer pour mieux savourer leur soupe chaude en rentrant. Des hautes classes, pratiqué par [illegible] vonts l'argument est descendu peu à peu au niveau des ignorants et du vul[illegible]

Jane [illegible]

(1) Voir les numéros du 17 et 23 novembre de « La Française ».